

susceptibles d'être éliminés par l'application de la taxe à tous les produits alimentaires. L'expérience en Europe a également démontré que des taux d'imposition différents sont un moyen inefficace de modifier les effets de distribution d'une TPS ou d'une TVA. Un régime de crédits d'impôt y arrive mieux.

(85) Le Comité a examiné les répercussions directes d'une TPS à 5 p. 100 sur l'ensemble des dépenses d'un ménage, à l'exception des services financiers, des assurances et des biens immobiliers. Dans cette expérience, tous les aliments de base étaient taxés, la teneur en taxe des aliments et des boissons non alcoolisées étant multipliées par 3,4. Les services des oeuvres de bienfaisance et des organismes sans but lucratif étaient également taxés. En dépit de cet élargissement de l'assiette fiscale, les recettes totales diminueraient de 13 p. 100, soit d'environ 2,4 milliards de dollars pour 1991.

(86) Si le manque à gagner était récupéré au moyen d'une solution de rechange fiscale ne s'appliquant pas aux ménages à faibles revenus, comme une surtaxe sélective sur le revenu, l'objectif officiel du gouvernement, qui est d'améliorer la situation financière des ménages dont le revenu est inférieur à 30 000 \$, pourrait encore être atteint. Il semble certain, cependant, qu'il ne suffit pas de taxer les aliments de base pour abaisser le taux de TPS de deux points de pourcentage. Toutefois, cela ne nie pas les avantages à tirer d'un élargissement de l'assiette fiscale, qui devrait abaisser les coûts d'observation des entreprises et les coûts d'administration du gouvernement.